

Le guide pour Comités des élèves

Première édition

Editeur responsable: Service National de la Jeunesse (SNJ)

Rédaction : CNEL, CGJL, SNJ

Mise en page : MWD

Tirage : 1000 exemplaires

Année de publication : 2008

Structure du Guide pour Comités des élèves

Préfaces	06	La Conférence Générale de la Jeunesse luxembourgeoise	28
Les comités des élèves	12	• Qui sommes-nous?	28
• Le comité des élèves – de quoi s’agit-il?	12	• Comment la CGJL peut-elle soutenir le travail des comités des élèves?	31
• Les attributions du comité des élèves	13	La Journée « Comités des élèves »	34
• Pourquoi devenir membre du comité des élèves?	15	• Objectifs de cette rencontre	34
• La loi sur l’organisation des comités des élèves	16	• Exemple de déroulement de la journée	35
• Les différentes structures existantes à l’école	17	• Plans pour l’avenir	35
A. Les structures de représentation des élèves	18	Tuyaux et astuces	36
A.1. Le comité des élèves	18	• Relations publiques dans votre lycée	36
- La composition du comité des élèves	18	• Soyez abordables	38
- Les attributions du comité des élèves	18	• Rien ne vaut la reconnaissance !!	39
- Le fonctionnement du comité des élèves	18	• L’information ce n’est pas sorcier!	40
- Les devoirs du comité des élèves	19	• Relations publiques au-delà de l’école	42
- Les droits du comité des élèves	19	• La communication au sein de votre comité	43
- Les devoirs des membres du comité des élèves	19	- Organiser des réunions	43
- Les droits des membres du comité des élèves	19	- Règles de communication pour vos réunions et groupes de travail	44
B. Les structures de partenariat scolaire	20	- Communication, le mot magique!	44
B.1. Le Conseil d’éducation	20	• Le contact avec d’autres comités des élèves	45
- La composition du Conseil d’éducation	20	• Soutien financier pour vos projets	46
- Le fonctionnement du Conseil d’éducation	20	- Financement de projets concrets	46
B.2. Autres commissions comptant des élèves	20	- Financement de petites actions	50
- Le Conseil supérieur de l’Education Nationale	20	• Une bonne documentation et c’est gagné!	51
- La commission de sécurité	20	• Vous avez l’idée, nous avons le matériel!	52
- La commission de restauration	20	• Le bon planning de votre projet	55
La Conférence Nationale des élèves	22	• Les élections	58
• Qui sommes-nous?	22	Contacts	60
• Cadre législatif - le rôle et les attributions de la CNEL	23	• Organismes en relation directe avec les comités des élèves	60
- Les attributions de la CNEL	23	• Organisations intéressantes pour organiser des projets	60
- Le fonctionnement de la CNEL	23	- Information	60
- Les devoirs de la CNEL	25	- Consultation	61
- Les devoirs des délégués de la CNEL	25	- Protection de l’environnement et des animaux	61
- Les droits des délégués de la CNEL	25	- Coopération au développement	62
Le Service National de la Jeunesse	26	- Culture	62
• Soutien du SNJ pour comités des élèves	26	- Autres	63
• La formation pour comités des élèves	26	- Liens intéressants	63
- Objectifs de la formation	27		
- Organisation de la formation	27		
- Programme de la formation	27		

Préfaces



Voilà une documentation intéressante et utile.

En effet, les comités d'élèves ont leur base légale dans la loi de 1997 qui prévoit que dans chaque lycée soit élu un comité représentant les élèves.

Or je constate dans mes contacts avec les écoles que les comités d'élèves fonctionnent variablement, qu'ils sont plus ou moins bien lotis et qu'ils suscitent un intérêt varié auprès des élèves des lycées. Pourtant je crois qu'il est indispensable que les élèves s'organisent et fassent entendre leur voix puisqu'ils sont les premiers intéressés par le fonctionnement de leur école.

L'école est un lieu de travail mais aussi un lieu de vie, il s'agit d'organiser ce lieu de manière optimale pour créer le climat nécessaire à l'épanouissement personnel, un climat propice au travail mais aussi à la participation.

La vie à l'école n'est pas toujours un long fleuve tranquille, il y a des périodes calmes, heureusement, mais il peut y avoir des moments de crise, que ce soit de la déprime ou au contraire de la révolte. Je pense qu'il est important que dans toutes les situations il y ait un dialogue entre les partenaires de l'école et que chacun puisse s'exprimer et dire ce qu'il pense, faire des propositions pour améliorer le fonctionnement quotidien ou pour discuter des projets de réforme.

La société demande que les jeunes qui sortent de l'école soient préparés à la vie : or la préparation à la vie implique bien sûr une qualification pour soit continuer des études, soit entrer sur le marché du travail. Mais être préparé à la vie signifie aussi qu'on soit prêt à s'engager comme citoyen, à participer au débat public, à avoir des opinions sur les sujets d'actualité et à défendre son point de vue. Toutes ces compétences ne s'acquièrent pas spontanément et elles sont rarement innées. Il est donc bon que dès leur jeune âge les élèves s'habituent à débattre entre eux et avec les adultes, à se former à la citoyenneté et à participer à la vie en commun.

Toutes ces raisons plaident pour des comités d'élèves actifs et vivants qui arrivent à mobiliser leurs collègues. Ce guide est une aide précieuse pour ceux et celles qui se lancent dans ces activités et s'engagent pour la vie à l'école.

Je félicite les auteurs de leur initiative et je souhaite beaucoup de lecteurs intéressés à l'ouvrage.

Mady Delvaux-Stehres

Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle



Chers élèves,

Vous avez été élus par vos collègues pour les représenter devant le directeur, les enseignants, les parents et vis-à-vis de tiers.

Votre rôle au lycée est très important et de nouveaux défis intéressants et captivants vous attendent. Souvent on ne sait pas exactement comment y faire face, surtout lors du premier mandat au comité des élèves. Pour cette raison la CGJL, la CNEL et le SNJ ont élaboré ce guide. Il est censé vous assister dans vos tâches quotidiennes au lycée en tant que comité des élèves.

Sur les pages suivantes vous allez trouver des informations sur les textes de loi, l'organisation et les tâches d'un comité des élèves, sur vos droits et devoirs ainsi que des adresses et des contacts utiles auxquels vous pouvez recourir, si vous avez des questions ou des problèmes. Ce guide vous fournit également des inspirations pour de nouveaux projets et des conseils et tuyaux utiles qui ont été choisis et écrits par des élèves disposant d'une grande expérience au sein d'un comité des élèves.

En tant que membre d'un comité des élèves, vous avez la possibilité de participer à des discussions et des décisions sur des sujets importants qui vous concernent ainsi que votre école. Malheureusement beaucoup de membres de comités des élèves ne profitent pas de ces chances parce qu'ils ne savent pas en quoi consistent exactement le travail et le rôle d'un comité des élèves. Cette documentation a été réalisée à cet effet.

Après la formation pour comités des élèves, ce guide est le deuxième projet soutenu par le SNJ en faveur des comités des élèves.

Je vous souhaite une bonne lecture et n'oubliez pas de profiter de vos possibilités!

Marie-Josée Jacobs

Ministre de la Famille et de l'Intégration

En route pour l'école démocratique...

Chers élèves, chers jeunes,

La participation des jeunes est un thème qui réapparaît régulièrement sur l'agenda de la politique de la jeunesse. Elle est fortement mise en valeur dans les organisations et groupes de jeunes, mais l'espace où les jeunes passent une majorité de leur temps : l'école, est souvent oubliée. Dans le milieu scolaire la participation active des jeunes s'exprime par l'engagement dans les comités d'élèves. En effet les comités d'élèves sont avant tout le lien important entre l'institution et les élèves. Ils sont appelés à être structure et partenaire de dialogue dans l'univers scolaire. Malheureusement on ne les considère souvent pas, ils se voient bloqués dans leur travail ou même manipulés. Même la base légale des comités d'élèves n'a pu changer ce fait.

Ainsi, la Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise (CGJL) est fière de pouvoir publier, ensemble avec ses partenaires, ce guide qui donnera aux élèves les informations utiles quant au fonctionnement ainsi qu'aux droits et devoirs des comités d'élèves.

Le dialogue structuré, qui a fait ses preuves dans le secteur de la jeunesse, devra aussi devenir une réalité dans le milieu scolaire pour conduire à une meilleure vie commune.

Sur ce chemin, je ne peux que vous encourager et vous assurer la bienveillance et le soutien de la CGJL

Patrick de Rond

Président de la Conférence Générale de la Jeunesse luxembourgeoise a.s.bl.



Les comités des élèves

LE COMITÉ DES ÉLÈVES DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le comité des élèves constitue le lien entre les élèves d'un lycée et les enseignants, l'administration de l'école et les parents. Il est l'interlocuteur direct des élèves, qui lui présentent leurs idées de projets, des propositions pour améliorer la vie quotidienne à l'école, ainsi que les problèmes auxquels ils se voient confrontés. Le comité des élèves a pour but de faciliter le dialogue entre les élèves du lycée, de les représenter et de défendre leurs droits et intérêts dans le contexte scolaire.

On pourrait dire que le comité des élèves est la voix des élèves d'un lycée. Par sa présence dans les différents comités et grâce à son contact direct avec l'administration de l'école, les revendications des élèves auront plus de poids et pourront influencer les décisions de l'administration.

Il vous importe, en tant que membres du comité des élèves, de ne pas oublier que vous ne parlez pas en votre propre nom, mais pour les élèves du lycée que vous fréquentez. Le comité des élèves fonctionne donc comme une démocratie représentative. Les représentants politiques élus travaillent dans l'intérêt du peuple, qui les a élus. Leur action devrait par conséquent représenter la volonté de la majorité de la population. Le comité est un organe élu par les élèves de l'école et par conséquent il devrait agir dans l'intérêt des élèves qu'il représente. Pour cette raison il est important d'informer toujours les élèves de votre école sur toutes vos activités. Ces derniers devraient avoir la possibilité de vous adresser leurs préoccupations et souhaits.



Les attributions du comité des élèves

LES ATTRIBUTIONS DU COMITÉ DES ÉLÈVES SONT LES SUIVANTES :

- représentation des intérêts des élèves dans les différentes commissions et auprès de l'administration de l'école ;
- organisation d'événements et de projets à l'école ;
- soutien des élèves ayant des problèmes à l'école (par exemple des problèmes avec un enseignant) ;
- participer à l'organisation et à l'amélioration du quotidien et de l'atmosphère à l'école.

Dans ce contexte, le comité des élèves prend la fonction de :

- **conseiller :** le comité des élèves a pour mission d'articuler ses critiques vis-à-vis de la direction scolaire, de la conférence des professeurs ou des parents et il a le droit d'être entendu. Pour que le comité puisse remplir cette tâche, l'administration du lycée doit lui fournir toutes les informations concernant les élèves ;
- **collaborateur :** le comité des élèves dispose, selon la loi (article 19), du droit de collaboration. L'administration de l'établissement doit écouter les considérations du comité et doit veiller à ce qu'il soit toujours informé pour le rendre en mesure de prendre position.
- **participation aux décisions :** L'administration de l'établissement scolaire n'attribue malheureusement pas toujours au comité le droit de participer aux décisions. Voilà pourquoi le comité des élèves doit souvent être ingénieux afin de profiter au maximum de ses droits. De cette manière il peut également influencer les décisions au niveau administratif.



POURQUOI DEVENIR MEMBRE DU COMITÉ DES ÉLÈVES ?

Tu te fâches souvent contre ton lycée, la direction ou des enseignants? Tu es étonné qu'on ne te demande pas ton avis lors de la prise de décision et tu te demandes pourquoi personne n'agit pour changer la situation? Pourquoi vous ne prenez pas les choses en main, toi et tes collègues motivés?

Immisciez-vous dans ce processus!! En tant que membre du comité des élèves de votre lycée, vous avez toutes ces possibilités!

Toi et tes collègues vous défendez les droits et intérêts des élèves de votre lycée. Le comité des élèves te donne la possibilité de participer activement à l'organisation de la routine scolaire et à la prise de décisions. A travers le comité, les élèves de ton lycée auront une voix plus forte et leurs revendications et leurs demandes auront plus de poids. En tant que membre du comité des élèves, tu feras le lien entre l'administration de ton lycée et les élèves, ce qui te permettra d'y placer les critiques, les demandes et les suggestions des élèves afin d'aborder ensemble les problèmes d'une manière constructive.

Bien sûr ceci demande du travail supplémentaire et du temps, mais il s'agit d'une tâche qui te fera sûrement plaisir et qui te satisfera. En tant qu'équipe, vous pourrez lancer vos propres projets et événements en collaboration avec les élèves, les enseignants et les parents pour contribuer à des changements.

Dans cette brochure tu trouveras toutes les informations nécessaires à ton travail en tant que membre du comité des élèves. Ce guide a été conçu avec des élèves de différents lycées, qui sont membres actifs de différents comités des élèves. En outre des informations fondamentales, des tuyaux et astuces du quotidien vous inspireront à organiser vos propres projets.

Ce guide a pour mission de vous soutenir dans vos démarches pour améliorer la vie dans votre établissement scolaire. Ceci n'est pas toujours facile, mais qui ne risque rien, n'a rien.... En ce sens nous vous souhaitons bon courage et beaucoup de succès!!!

L'équipe de rédaction

Le cadre législatif

LA LOI SUR L'ORGANISATION DES COMITÉS DES ÉLÈVES

Le règlement grand-ducal sur l'organisation des comités des élèves date de novembre 1997 et a créé des comités des élèves dans les établissements de l'enseignement secondaire ainsi que la Conférence Nationale des élèves.

Cette loi détermine que dans chaque lycée et lycée technique, les représentants des élèves se réunissent au sein d'un comité des élèves qui compte treize membres élus au début de chaque année scolaire. Elle règle l'organisation des élections et détermine les droits et les devoirs des membres des comités des élèves.

Ce règlement a été adapté et remplacé par le règlement grand-ducal du 1^{er} août 2001.

Malheureusement seulement un nombre limité de comités des élèves connaissent leurs droits. Les comités des élèves pourraient cependant contribuer à de nombreux changements dans leur lycée. Pour y arriver il faut d'ailleurs connaître ses droits et ses possibilités.

Par la suite vous trouverez des informations détaillées sur la composition des différentes structures de représentation d'élèves, sur leur fonctionnement, leurs attributions ainsi que sur leurs droits et devoirs.



LES DIFFÉRENTES STRUCTURES EXISTANTES À L'ÉCOLE

IL Y A DEUX TYPES DE STRUCTURES DIFFÉRENTES :

A. Les structures de représentation des élèves

- les délégués de classe;
- les comités des élèves.

Dans ces structures il n'y a que des élèves. Ils sont les porte-parole des élèves de leur lycée.

Des délégués des différentes structures de représentation des élèves participent aux structures de partenariat scolaire.

B. Les structures de partenariat scolaire

- le Conseil d'éducation;
- les Comités de sécurité, de restauration, etc.;
- le Conseil supérieur de l'Éducation nationale.

Ces conseils et comités fonctionnent sous forme d'une collaboration entre les représentants des élèves, les représentants des parents d'élèves et les professeurs, etc.

A. Les structures de représentation des élèves

A.1. Les comités des élèves

La composition du comité des élèves

Dans chaque lycée il y a un comité des élèves qui est élu tous les deux ans. Le comité est composé de 7 à 13 membres dont au moins 3 des classes inférieures (7^{ème} à 5^{ème} ou 7^{ème} à 9^{ème}) et au moins 4 des classes supérieures (4^{ème} à 1^{ère} ou 10^{ème} à 13^{ème}). S'il y a moins de 7 membres, de nouvelles élections doivent être organisées.

Les attributions du comité des élèves

- représenter l'ensemble des élèves auprès de la direction, du comité des professeurs, du comité des parents d'élèves, etc. ;
- informer les élèves sur leurs droits et devoirs, entre autres par l'intermédiaire des délégués de classe ;
- organiser des activités culturelles, sociales ou sportives (p.ex. fête scolaire, marché de Noël, etc.) ;
- faire des propositions concernant la vie scolaire et le travail des élèves.

Le fonctionnement du comité des élèves

- Le comité élit parmi ses membres :
 - 1 président(e)
 - 1 secrétaire
 - 2 représentants effectifs au Conseil d'éducation et 2 remplaçants
 - 1 représentant effectif à la Conférence nationale des élèves et 1 remplaçant
 - 2 représentants au comité de sécurité
- et éventuellement
 - 1 ou 2 vice-président(e)
 - 1 trésorier
 - des représentants à d'autres commissions (p.ex. restauration, projet d'établissement, etc.)
- Le comité ne peut délibérer valablement que si au moins la moitié de ses membres est présente.
- Les décisions sont prises à la majorité simple des voix.
- En cas d'égalité des voix, celle du président compte double.

Les devoirs du comité des élèves

- au moins deux réunions par trimestre (de préférence plus) ;
- tenir ses réunions en dehors des horaires de classe ;
- être à l'écoute des élèves et répondre à leurs questions ;
- informer les élèves de ses activités ;
- discuter avec les autres partenaires scolaires (parents, direction, professeurs, etc.) sur les problèmes au lycée.

Les droits du comité des élèves

- rencontrer à sa guise le directeur (sur RV) ;
- disposer d'un local où il peut tenir ses réunions ;
- faire une fois par trimestre une réunion avec les délégués de classe afin de discuter les problèmes du lycée et afin d'échanger des informations. Une de ces trois réunions peut avoir lieu pendant les horaires de classe.
- se faire payer certaines dépenses via le budget de l'école, après avoir demandé l'accord du directeur ;
- disposer d'un endroit (panneau) pour afficher ses rapports et les communications aux élèves.

Les devoirs des membres du comité

- assister régulièrement aux réunions ;
- respecter les autres partenaires scolaires ;
- s'intéresser aux problèmes de la vie à l'école.

Les droits des membres du comité

- pouvoir s'exprimer dans le cadre de leur fonction sans crainte de conséquences et à condition de respecter « la liberté de conscience et la dignité des personnes ».

B. Les structures de partenariat scolaire

Les structures de partenariat scolaire se composent de représentants de la direction, des professeurs, de parents et d'élèves ainsi que de délégués du comité des élèves du lycée concerné.

B.1. Le Conseil d'éducation

Chaque école dispose d'un Conseil d'éducation, auquel doivent participer deux représentants du comité des élèves. Le Conseil d'éducation a dans ses attributions d'adopter la Charte scolaire, d'organiser toutes sortes de manifestations (culturelles, sportives, etc.) et finalement de donner son avis sur toutes les questions concernant le lycée. Le Conseil d'éducation se réunit au moins une fois par trimestre.

La composition du Conseil d'éducation

- le directeur
- 4 délégués des professeurs
- 2 délégués du comité des élèves
- 2 délégués des parents d'élèves
- + 4 autres personnes sans droit de vote

Le fonctionnement du Conseil d'éducation

- sorte de Conseil d'administration du lycée;
- donne son avis sur de nombreux aspects de la vie scolaire;
- discute des problèmes, mais ne prend pas réellement des décisions;
- au moins une réunion par trimestre.

B.2. Autres commissions comptant des élèves

- le Conseil Supérieur de l'Éducation Nationale (CSEN)
Au niveau national, il existe un Conseil Supérieur de l'Éducation Nationale composé de 36 membres dont deux représentants de la Conférence Nationale des Élèves. Le Conseil Supérieur de l'Éducation Nationale conseille le Ministre de l'Éducation Nationale sur toutes les questions relatives à l'éducation et formule des avis.
- la commission de sécurité
- la commission de restauration, etc...



La Conférence Nationale des élèves



QUI SOMMES-NOUS ?

La Conférence Nationale des Elèves Luxembourg (CNEL) a été créée par le règlement grand-ducal du 12 mars 1998 et représente tous les élèves des établissements de l'enseignement secondaire. La CNEL est le porte-parole des élèves auprès du Ministère de l'Éducation nationale et des autres partenaires scolaires (syndicats d'enseignants, Fédération des Associations de Parents d'élèves, etc.)

La CNEL est en quelque sorte la fédération des comités des élèves. Dans tous les lycées, les élèves élisent tous les deux ans un comité qui les représente auprès de la direction de leur lycée. Chaque comité des élèves envoie alors un délégué à la CNEL, qui est donc composée d'élèves venant de tous les lycées du pays.

La CNEL a un statut légal tout particulier : ni association totalement indépendante, ni organe officiel de l'État. La CNEL est en fait une commission consultative du Ministère de l'Éducation nationale. Son travail consiste à conseiller le ministère sur toutes les questions concernant les élèves, de le rendre attentif à des problèmes existants et de proposer des solutions. De plus, le ministère demande l'avis de la CNEL lorsqu'il élabore une nouvelle loi ou un nouveau règlement concernant directement ou indirectement les élèves.

La CNEL peut bien sûr s'exprimer librement sur tous les sujets relevant de sa compétence. Malheureusement, elle ne dispose d'aucun budget. Pour cette raison, elle est dépendante de l'aide d'autres organisations, si elle veut organiser des actions ou des activités.

CADRE LÉGISLATIF

Le rôle et les attributions de la CNEL

- la CNEL est une sorte de Comité des élèves, mais au niveau national;
- elle est composée des délégués des Comités des élèves de tous les lycées du pays;
- elle constitue le comité consultatif du Ministre de l'Éducation nationale.

Les attributions de la CNEL

- représenter l'ensemble des élèves des lycées auprès du Ministre de l'Éducation nationale et de tous les autres partenaires scolaires nationaux (p.ex. Fédération des parents d'élèves, syndicats d'enseignants, etc.);
- est informée par le Ministère de l'Éducation nationale (MEN) sur tous les projets concernant les élèves des lycées;
- donne son avis sur les projets du MEN, qui concernent les élèves;
- organise des actions d'information et de sensibilisation des élèves;
- formule des propositions sur toutes les questions intéressant les élèves.

Le fonctionnement de la CNEL

- se réunit +/- tous les mois à Luxembourg-Gare (Galerie Kons);
- n'a pas de président fixe, un autre délégué assure la présidence à chaque fois;
- un groupe de coordination s'occupe des tâches courantes entre les réunions plénières;
- est assistée par un secrétaire administratif du Ministère de l'Éducation Nationale.



Les devoirs de la CNEL

- se réunir au moins une fois par trimestre (en général une fois par mois);
- répondre aux invitations du MEN;
- informer les comités des élèves via les délégués à la CNEL;
- donner des conseils et des tuyaux aux représentants des comités des élèves.

Les devoirs des délégués de la CNEL

- participer régulièrement aux réunions de la CNEL;
- en cas d'empêchement : déléguer un autre membre de son comité des élèves à la CNEL;
- informer la CNEL des problèmes rencontrés par son comité des élèves;
- informer son comité des élèves sur le travail de la CNEL;
- participer activement aux actions de la CNEL.

Les droits des délégués de la CNEL

- pouvoir participer aux réunions de la CNEL (qui en principe ont lieu en dehors des horaires de classe) et être dispensés des cours, en cas de nécessité;
- pouvoir s'exprimer dans le cadre de leur fonction sans crainte de conséquences et à condition de respecter « la liberté de conscience et la dignité des personnes ».
- donner son avis sur de nombreux aspects de la vie scolaire;
- discuter des problèmes, mais ne prendre pas réellement des décisions;
- au moins une réunion par trimestre.

Le Service National de la Jeunesse (SNJ)



Le Service National de la Jeunesse est une administration de l'État qui a été créée en 1984 dans le but de soutenir et de servir le travail avec les jeunes au Luxembourg.

Il a pour mission de mettre en oeuvre la politique de la jeunesse et de constituer pour les jeunes et les travailleurs de jeunesse un organisme de contact, de soutien, de formation et d'information.

Les actions du SNJ se situent dans les 4 domaines suivants :

1. gestion et animation de centres pédagogiques ;
2. soutien des organisations et institutions actives dans le secteur jeunesse : formation des animateurs loisirs, prêt de matériel, soutien financier, mise à disposition d'infrastructures, consultation, développement de projets innovateurs, ... ;
3. Le Service National de la Jeunesse est l'Agence Nationale du programme européen « Jeunesse en action » au Luxembourg ;
4. coordination du Service volontaire au Luxembourg et réalisation des mesures de création d'emplois pour jeunes.

SOUTIEN DU SNJ POUR COMITÉS DES ÉLÈVES

Le Service National de la Jeunesse peut vous soutenir de façon multiple :

- > formation pour comités des élèves ;
- > soutien financier lors de projets ;
- > prêt de matériel ;
- > mise à disposition des salles de réunion.

LA FORMATION POUR COMITÉS DES ÉLÈVES

Depuis l'année scolaire 2004/2005, le Service National de la Jeunesse offre en collaboration avec la Conférence Nationale des Élèves une formation pour comités des élèves. Le but de cette formation est de soutenir les comités des élèves.

Depuis le début de la formation, 102 élèves issus de 13 établissements scolaires ont participé à la formation. Les élèves, ayant participé à la formation entière, obtiennent un certificat signé par la Ministre de l'éducation et la Ministre de la famille.

Objectifs de la formation

- donner des informations sur la structure, l'organisation et les attributions du comité des élèves ;
- favoriser un échange sur le rôle et l'organisation interne du comité des élèves ;
- être capable de construire, de conduire et d'évaluer un projet (« project management ») ;
- comprendre la dynamique et la structure d'un groupe ;
- développer des compétences de coopération et de communication ;
- développer des compétences dans le domaine de la solution de problèmes ;
- avoir des possibilités d'intervention face à des conflits, savoir gérer des conflits ;
- apprendre à présenter des projets et à modérer des réunions.

Organisation de la formation

La formation consiste en deux modules. Ces deux modules commencent le vendredi après-midi à 15 heures et durent jusqu'au samedi 16 heures. Les élèves passent la nuit au centre de formation.

Au moins cinq membres d'un comité des élèves doivent s'inscrire à la formation ; il serait toutefois préférable si le comité entier participait à la formation.

La formation est assurée par un formateur externe, un collaborateur du SNJ et un membre de la CNEL.

La formation est gratuite pour tous les membres des comités des élèves.

Programme de la formation

1^{er} module

- législation qui concerne les comités des élèves ;
- naissance d'un groupe et coopération ;
- communication au sein du comité des élèves ;
- gestion de conflits.

2^{ème} module :

- présentation de projets ;
- modération de réunions ;
- « Project management » - de la planification à la réalisation d'un projet.

Pour avoir plus d'informations sur la formation ou pour s'inscrire, veuillez contacter Anouk Kopriwa du SNJ.

Tél. 247-86464 - E-mail : anouk.kopriwa@snj.etat.lu

La Conférence Générale de la Jeunesse luxembourgeoise



QUI SOMMES-NOUS ?

La Conférence Générale de la Jeunesse (en abrégé CGJL) est l'organisation parapluie des organisations de jeunesse au Luxembourg. Elle a son siège au 5^{ème} étage de la Galerie Kons à Luxembourg-Gare.

LA CGJL REGROUPE 27 ORGANISATIONS MEMBRES, QU'ON PEUT DIVISER EN QUATRE CATÉGORIES :

- les organisations politiques ;
- les organisations syndicales ;
- les organisations scouts ;
- les organisations socio-éducatives.

Ensemble, au sein de la CGJL, ces organisations confèrent plus de poids à la voix de la jeunesse luxembourgeoise tant au niveau national qu'international.

La Conférence Générale de la Jeunesse luxembourgeoise a été fondée en 1960 et défend dès ses débuts les intérêts des jeunes auprès de toutes les instances mises en place par les pouvoirs publics. Elle est consultée par les ministères et autres institutions publiques sur des questions qui concernent la jeunesse de près et de loin et elle élabore des avis officiels.

A part son attribution de représenter et de défendre les intérêts de la jeunesse, la CGJL essaie de motiver les jeunes à s'engager dans la vie de société et de leur offrir des espaces et opportunités de participation en apportant leur propre opinion. Ce n'est que par l'immixtion active qu'on peut provoquer des changements.



La CGJL coordonne les actions communes des mouvements de jeunesse, crée des groupes de travail traitant des sujets spécifiques et élabore et organise des projets thématiques dans un grand nombre de domaines différents.

Au niveau international la CGJL est membre actif du « Forum européen de la jeunesse », la confédération des organisations de jeunesse au niveau européen. Le « Forum européen de la jeunesse » est le représentant officiel des jeunes en Europe. Il s'agit d'une organisation internationale qui est constituée de conseils nationaux de la jeunesse (comme par exemple la CGJL au Luxembourg) et d'organisations non gouvernementales de jeunesse en Europe, qui sont eux-mêmes des fédérations. C'est de cette manière que le « Forum européen de la jeunesse » peut parler au nom d'un énorme nombre de jeunes et s'applique à servir les intérêts des jeunes de toute l'Europe, pour les faire participer à la construction d'une Europe commune.

Afin de promouvoir les questions touchant les jeunes en Europe et afin d'assurer que l'opinion des jeunes soit prise en compte dans les décisions de l'Union européenne, le Forum européen de la Jeunesse travaille en collaboration avec des institutions internationales, principalement l'Union européenne, le Conseil de l'Europe et les Nations Unies. Le Forum européen de la Jeunesse a été créé en 1996 et compte actuellement 94 membres, lui permettant ainsi de parler au nom de dizaines de millions de jeunes dans l'ensemble des pays européens.



COMMENT LA CGJL PEUT-ELLE SOUTENIR LE TRAVAIL DES COMITÉS DES ÉLÈVES ?

En tant que confédération des organisations de jeunesse du Luxembourg, la CGJL ne peut en général parler qu'au nom des jeunes organisés. Les jeunes non actifs dans une organisation de jeunesse ne sont d'ailleurs pas moins importants pour nous. C'est pour cette raison que la CGJL est très intéressée à soutenir les comités des élèves dans leur fonction de représentants des élèves dans les différents lycées. En tant qu'organisation promouvant la défense des droits et des intérêts des jeunes, la CGJL tient à ce que les comités fonctionnent bien.

« Mais que peut faire la CGJL pour nous ? », vous vous demandez sûrement.

Pour une organisation ayant comme mission de défendre les intérêts des jeunes, l'existence de comités des élèves, dont le fonctionnement est assuré, est un fait important. Comment pourrions-nous connaître les intérêts de la jeunesse sans rester en contact permanent avec elle ? Vous êtes les représentants élus des élèves et vous reflétez pour ainsi dire la voix des élèves de votre lycée. Vous devriez par conséquent avoir la possibilité, l'opportunité et le soutien nécessaire pour remplir ce rôle. A cet effet la CGJL aimerait faire sa contribution en vous offrant son soutien là où cela vous semble nécessaire.

**LE SOUTIEN QUE LA CGJL VOUS PROPOSE
PEUT AVOIR DIFFÉRENTES FORMES,
COMME PAR EXEMPLE LE SOUTIEN MATÉRIEL :**

- dans les locaux de la CGJL, vous pouvez disposer d'une salle de réunion ;
- ici un poste de travail (ordinateur avec accès internet et imprimante couleur multifonctions) est mis à votre disposition ;
- vous pouvez profiter de la machine à copier pour l'impression de vos dépliants et brochures agrafées ;
- la CGJL peut vous fournir des contacts d'organisations et d'institutions intéressantes pour la réalisation de vos idées de projet ;
- Vous pouvez emprunter du matériel divers (flipcharts, panneaux d'affichage, coffrets de modération etc.) > voir sous la rubrique « Tuyaux et astuces » : « Vous avez l'idée, nous avons le matériel »).

En dehors de ce soutien plutôt technique et logistique, la CGJL aimerait vous offrir son aide et son conseil sur des questions plutôt organisationnelles et administratives. Nous serions ravis de vous accompagner lors de vos démarches de demandes de projet, lorsque vous êtes par exemple à la recherche de ressources financières. Dans ce contexte nous pouvons vous aider à remplir les formulaires de demande officiels, vous aider lors de la conception de vos dépliants ou vous donner conseil pour l'organisation de votre évènement.

A l'avenir la CGJL aimerait coopérer beaucoup plus souvent avec les Comités des élèves et la CNEL et voudrait élargir son partenariat en vue de l'organisation de projets communs.

Notre équipe est à votre disposition
pour toutes vos questions.
Il suffit de nous contacter.

Conférence Générale
de la Jeunesse luxembourgeoise
26, place de la gare
L-1616 Luxembourg
Tel. 40 60 90 331
E-mail: cgjl@cgjl.lu



La CGJL et le SNJ sont actuellement en train de travailler sur la mise en place d'une plateforme d'échange pour les comités des élèves sur le réseau Myschool. Cette plateforme vous donnera la possibilité de vous informer sur textes des lois, les actualités, les formations et projets proposés par le SNJ et la CGJL et d'échanger vos questions et votre expérience avec les autres comités du pays.

**Rendez-vous
donc bientôt sur
www.myschool.lu**

La journée « comités des élèves »

Lors de l'année scolaire 2007/2008, le Ministère de l'Éducation Nationale, le Service National de la Jeunesse, le Centre de Psychologie et d'Orientation scolaires et la Conférence Nationale des Elèves ont organisé une rencontre pour les membres des comités des élèves de tous les lycées.

Les élèves avaient la possibilité d'aborder des problèmes, de chercher des solutions, de s'entraider, de partager des expériences et de rassembler des informations dans divers ateliers thématiques, qui étaient tous animés par des travailleurs de jeunesse.

OBJECTIFS DE CETTE RENCONTRE

- donner des informations utiles aux élèves;
- assister les élèves dans leurs devoirs;
- rassembler des idées ensemble;
- favoriser un échange sur le rôle et le fonctionnement des comités des élèves;
- donner, à l'aide de présentations d'exemples de bonnes pratiques, de nouvelles idées aux élèves.

Pour garantir un échange bénéfique, les directeurs des lycées étaient priés de libérer à l'occasion 1 à 2 élèves et 1 responsable de l'école, qui encadre et soutient le comité dans ses tâches quotidiennes.

Exemple de déroulement de la journée

14.00	Mot de bienvenue
14.05	La législation (rôle, tâches et organisation d'un comité des élèves)
14.25	La formation pour comités des élèves
14.35	Exemples de bonnes pratiques
14.55	Pause
15.10	Présentation de la Conférence Générale de la Jeunesse luxembourgeoise (CGJL)
15.30	Groupes de travail Au choix: <ol style="list-style-type: none"> 1. Groupe de travail (uniquement pour élèves) La base légale des comités des élèves – Chances, possibilités d'action et tâches des comités des élèves 2. Groupe de travail (un groupe pour élèves et un groupe pour les interlocuteurs des comités des élèves à l'école): La coopération entre les comités des élèves et les responsables à l'école 3. Groupe de travail (uniquement pour élèves) « Öffentlechkeetsaarbecht »- Comment réussir en tant que comité des élèves? Comment devenir plus visible à l'école? Comment peut-on motiver les élèves à s'engager et à participer aux activités du comité des élèves?
17.00	Compte rendu des 3 groupes de travail
17.25	Conclusions

PLANS POUR L'AVENIR

Etant donné que cette rencontre a été jugée importante et utile aussi bien par les élèves que par les responsables des lycées et les quatre organisateurs, il est prévu d'organiser à l'avenir une telle rencontre traitant de sujets spécifiques une ou deux fois par an.

Renseignez-vous sur les dates des prochaines rencontres et inscrivez-vous ! L'échange avec les membres de comités d'élèves d'autres lycées peut probablement vous apporter de nouvelles idées pour votre propre travail.

Tuyaux et astuces

RELATIONS PUBLIQUES DANS VOTRE LYCÉE

Vous passez déjà des heures à planifier votre projet, mais personne ne s'y intéresse ou ne sait ce que vous faites? Vous reconnaissez-vous dans cette situation?

Tout votre engagement ne sert à rien, s'il n'y a personne qui s'en rend compte, voit vos démarches et vos succès, ou si la majorité des élèves ne sait même pas à quoi sert un comité des élèves.

„Information“ – voilà le mot magique !! Seulement si les élèves de votre lycée sont informés, ils vont vous apercevoir comme défenseurs de leurs droits et intérêts dans votre école.

Des relations publiques bien planifiées vous aideront à augmenter l'impact de vos actions et activités et à les faire connaître non seulement aux élèves fréquentant votre lycée, mais bien au-delà. De plus les relations publiques vous faciliteront la tâche de trouver des successeurs pour votre comité des élèves.

*Sous cette rubrique vous trouverez
des tuyaux et des astuces pour
augmenter votre visibilité en tant
que comité des élèves.*



SOYEZ ABORDABLES !

Pour que les élèves de votre lycée vous perçoivent comme interlocuteurs et défenseurs de leurs droits et intérêts, vous devez être facilement accessibles et abordables pour eux. Pour atteindre cet objectif, vous avez plusieurs possibilités.

→ La boîte aux lettres :

Une méthode éprouvée, mais efficace pour communiquer est celle des lettres. Il s'agit d'un outil pratique, surtout pour les élèves qui aimeraient vous communiquer leurs soucis, tout en restant anonymes par peur de conséquences possibles. Faites donc accrocher une boîte aux lettres en dessous de votre panneau d'affichage ou bien à des endroits bien fréquentés dans votre lycée et videz la au moins une fois par semaine. Demandez une case au secrétariat de votre établissement pour le courrier qui est adressé à vous.

→ Consultations :

En général il est plus simple de rencontrer quelqu'un si on sait quand et où le trouver. Dans ce contexte il est utile de fixer des heures de consultation et un endroit fixe pour vous rencontrer. Ceci facilitera la prise de contact aux élèves. Par exemple : chaque mardi à midi, le comité se trouve à la salle 106.

→ E-Mail :

Un moyen courant et facile pour communiquer aujourd'hui est l'e-mail. Pourquoi donc ne pas utiliser cet outil de communication dans votre travail quotidien en tant que comité des élèves. Demandez au service informatique de votre lycée s'il y a moyen d'installer une adresse e-mail pour les besoins du comité des élèves. Sinon vous pourrez vous en procurer une auprès d'un provider gratuit. Veillez par ailleurs à ce que l'adresse soit la plus impersonnelle possible, pour que l'équipe suivante puisse également en profiter sans devoir la changer. Ensuite publiez votre adresse e-mail et distribuez la aux élèves de votre école.

RIEN NE VAUT LA RECONNAISSANCE !!

Les grandes entreprises et firmes misent sur l'effet de reconnaissance. Ils disposent d'un logo, d'une certaine couleur, d'une mélodie ou d'un slogan spécial de sorte qu'on les reconnaisse de suite. Vous pouvez également profiter de cet effet. Cherchez une couleur, un logo ou un type de lettre spécifique et utilisez les dans toutes vos publications. Chaque élève saura tout de suite que l'information émane de vous.

Pour que les élèves vous reconnaissent en tant que membre du comité des élèves, certains comités ont eu l'idée de s'équiper de T-Shirts spéciaux. De cette façon les élèves savent de suite à qui parler.



L'INFORMATION, CE N'EST PAS SORCIER !

A part les nouveaux médias, il y a un grand nombre de méthodes simples, efficaces et pas chères, qui vous aideront à diffuser les informations sur vos activités aux élèves de votre établissement.

Chaque lycée est toutefois différent et les exemples suivants servent plutôt d'inspiration pour vos propres relations publiques. Ne limitez pas votre créativité et demandez-vous : « Par quels moyens réussissons-nous à obtenir plus d'attention dans notre école ? » Souvent les actions créatives sont les plus efficaces.

→ Un site internet :

La création d'un site internet officiel du comité des élèves vous permettra de présenter vos membres et votre travail à un grand nombre de personnes en documentant ce dernier à l'aide de vos rapports, de photos, etc. Vous pourriez par exemple y installer un forum de discussion, annoncer vos événements et offrir des informations supplémentaires sur vos activités thématiques. La création d'un tel site est d'ailleurs un vrai „challenge“. Il est important que votre site soit actualisé de façon régulière. Ce n'est qu'avec des informations actuelles que la page va être fréquentée par les élèves.

Si le site internet de votre lycée ne peut pas vous offrir votre propre espace, sachez qu'il y a de nombreux fournisseurs offrant des espaces web gratuits.

→ La newsletter :

Pour que les élèves restent au courant de vos activités, il faudrait les informer de façon régulière. Ceci est par exemple possible à l'aide d'une newsletter à expédier par e-mail tous les 2 à 3 mois. Cette newsletter peut contenir un résumé des activités des semaines dernières et peut annoncer les actions à suivre. Pour qu'un maximum d'élèves reçoive la newsletter, vous devez collecter un maximum d'adresses e-mail auprès des élèves de votre lycée. Conservez les dans une banque de données et veillez à ce que cette dernière reste actualisée.

→ Le premier contact :

Les premières semaines de l'année scolaire sont les plus importantes. Profitez-en pour vous présenter et pour rendre public le travail que vous faites en tant que comité des élèves. Dans ce contexte vous pourriez par exemple visiter les classes inférieures, faire une annonce au micro, organiser une assemblée générale des élèves ou créer des affiches pour vous présenter.

→ Le stand d'information :

Un stand d'information pendant les pauses, lors de la fête scolaire ou d'autres événements, vous permettra d'informer les élèves sur vos activités et votre existence. Ce sera l'occasion de parler de vos actions et de susciter leur intérêt pour votre travail. Tout l'art d'un tel stand est d'attirer un maximum de personnes. Cela peut se faire à l'aide de musique, d'un calicot provocateur ou par la distribution de gâteaux.

→ Panneau d'affichage :

Un outil efficace pour la diffusion d'informations reste le panneau d'affichage. Accrochez-le à un endroit central dans votre école et annoncez-y les heures de consultation, vos activités, la date de votre prochaine réunion ainsi que vos coordonnées.

→ La collaboration avec le magazine du lycée :

Une collaboration avec le magazine du lycée, ou si un tel n'existe pas encore, la création d'un magazine du lycée est bien efficace pour la diffusion d'informations. Si vous insérez dans une publication existante, envisagez de créer une rubrique „Comité des élèves“. Ici vous pourrez publier des articles thématiques afin d'attirer l'attention sur des problèmes existants, d'annoncer des actions et de documenter votre travail.

RELATIONS PUBLIQUES AU-DELÀ DE L'ÉCOLE

A côté des relations publiques dans le cadre de votre établissement scolaire, il serait sûrement intéressant, pour tout événement s'adressant à un public plus large ou pour lequel vous aimeriez attirer l'attention générale, de collaborer avec les médias.

→ Inviter la presse:

N'hésitez surtout pas à envoyer une invitation aux rédactions de presse environ une semaine avant votre événement. Vous pourrez le faire soit par e-mail, soit par courrier. Vous trouverez les adresses respectives de la presse parlée, télévisée et écrite dans l'annuaire téléphonique ou sur leur site internet.

Lors de la confection de l'invitation, veillez à répondre aux questions suivantes: Qui organise l'événement? De quelle sorte d'événement s'agit-il? Où l'événement aura-t-il lieu? Quand l'événement aura-t-il lieu (date et heure)? Pourquoi l'événement est-il organisé?

N'oubliez surtout pas de rendre l'invitation la plus attractive possible! Ajoutez votre logo, votre couleur ou utilisez votre type de lettre pour vous donner un air professionnel.

→ Créer un dossier de presse:

Le dossier de presse contient une brève description du projet en question et répond à toutes les questions précédentes. Distribuez-le le jour même de l'événement à tous les représentants de la presse présents. Il leur servira de base d'information pour l'élaboration de leur article.

→ Ecrire un communiqué de presse:

Des choses incroyables se passent-elles à votre école ou organisez-vous une action spéciale? Envoyez donc un communiqué de presse pour attirer l'attention du grand public. Le communiqué de presse est en général envoyé à la presse après l'événement et à toute la presse qui n'a pas été présente. Elle s'écrit au passé et le contenu répond, comme l'invitation et le dossier, à toutes les questions précédentes.

LA COMMUNICATION AU SEIN DE VOTRE COMITÉ

Organiser des réunions

Vous avez prévu une première réunion du comité des élèves, mais vous ne savez pas comment vous y prendre? Par la suite vous trouverez quelques tuyaux afin de rendre vos réunions plus efficaces.

AVANT LA RÉUNION :

Désignez une personne qui rassemblera les différents points de l'ordre du jour de cette réunion. Pour ceci, fixez un délai jusqu'auquel les membres du comité peuvent faire leurs propositions. Ne vous chargez surtout pas de trop! Donnez plutôt la priorité aux sujets importants et urgents!

PENDANT LA RÉUNION :

Désignez quelqu'un pour présider la réunion. Ceci peut par exemple toujours être le président du comité, ou si vous voulez, vous pouvez également le faire à tour de rôle. En tout, la personne désignée, aura la tâche de faire la liste des intervenants et de leur donner la parole. Visualisez les points de l'ordre du jour sur un flipchart.

N'oubliez pas de fixer une date pour la prochaine réunion à la fin de la session. Il est également important que quelqu'un dresse un rapport de réunion. De cette façon chaque membre du comité est au courant des décisions prises et chacun saura à tout moment ce qu'il a à faire.

APRÈS LA RÉUNION :

Envoyez le rapport par e-mail à chaque membre du comité et classez-le dans un dossier auquel chaque membre du comité des élèves a accès à tout moment. Affichez le rapport en outre sur votre panneau d'affichage et sur votre site internet. De cette façon tous les élèves, professeurs et l'administration de votre école seront informés sur vos activités.

Pensez déjà maintenant à la préparation de votre prochaine réunion. Rassemblez les points à discuter et procédez à l'élaboration de l'ordre du jour.

RÈGLES DE COMMUNICATION POUR VOS RÉUNIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

- Soyez brefs!
- Parle pour toi, pas pour les autres!
- Chacun est responsable de soi-même.
- Chacun a contribué au succès ou à l'échec d'un événement ou projet.
- Il n'y a qu'une seule personne qui parle à un moment donné.
- Ecoutez les autres. Des discussions secondaires sont très dérangeantes. L'équipe pourra profiter de chaque contribution.
- Parlez aux autres, pas des autres!
- Éteignez vos GSM pour ne pas déranger la réunion.

COMMUNICATION, LE MOT MAGIQUE!

Vous aimeriez passer un message aux autres membres de votre comité, sans devoir les contacter un à un. La meilleure solution est de créer une „mailing list“, très simple à réaliser. Vous pourrez également utiliser un distributeur de mails. Ces derniers sont très efficaces pour de petites négociations. Ce service est disponible gratuitement par exemple auprès de www.yahogroups.de ou www.mailman.de. Ces fournisseurs proposent en outre la possibilité de créer un calendrier commun. De cette manière vous garderez toujours une vue générale sur votre activité.

LE CONTACT AVEC D'AUTRES COMITÉS DES ÉLÈVES

Entrer en contact avec les comités des élèves des autres lycées ne peut vous apporter que du bien. Cela vous permet par exemple d'échanger des expériences et de voir comment eux ils abordent leurs problèmes. Vous pouvez également envisager une coopération avec les autres comités pour un ou plusieurs projets spécifiques et profiter ainsi de l'échange de compétences. Un comité dispose par exemple de quelqu'un avec un talent évident pour créer des dépliants, l'autre comité a un membre doué en informatique. Mis à part l'échange, le travail commun vous apportera beaucoup de plaisir.

L'échange avec les membres des autres comités des élèves est également l'objectif central de la „Journée des Comités des élèves“, organisée de façon régulière par le Service National de la Jeunesse.

(voir également rubrique: La journée « comités des élèves », page 32)



SOUTIEN FINANCIER POUR VOS PROJETS

Vous avez une superbe idée de projet, mais vous n'avez pas assez d'argent pour sa mise en pratique. Ne vous laissez surtout pas décourager!! Avec un peu de bonne volonté et un peu de persuasion, vous arriverez sûrement à débloquer des fonds.

Par la suite vous trouverez des tuyaux et astuces pour le financement de vos idées en tant que comité des élèves.

Tout d'abord il est important de savoir qu'il est plus simple de trouver un financement pour des projets concrets que pour votre travail quotidien.

En général les comités des élèves disposent d'un petit budget, qui ne suffit d'ailleurs souvent pas pour le financement de projets plus importants.

Si vous ne disposez pas d'un tel budget de base, n'hésitez pas à en demander à la direction de votre lycée. Le plus facile est de fixer un rendez-vous avec le directeur ou la directrice et de lui présenter une idée de projet concrète. Il ou elle sera sûrement prêt(e) à vous accorder son soutien. Essayez de vous créer une petite réserve financière pour payer vos petites actions.

FINANCEMENT DE PROJETS CONCRETS

→ **Fundraising**: Fundraising signifie qu'on demande des dons ou de l'argent auprès d'organisations non gouvernementales, comme par exemple Amnesty International, Caritas ou Greenpeace. A côté des contributions sous forme d'argent, faire du fundraising veut également dire qu'on essaie de se procurer toutes les ressources nécessaires à la réalisation d'un projet. Ceci peut également inclure des dons de biens comme par exemple du papier, la mise à disposition d'une salle ainsi que des dons de services comme par exemple de l'aide pour la réalisation de dépliants.

A la fin de cette brochure vous trouverez quelques organisations qui pourraient soutenir votre projet.

→ **Sponsoring**: Sponsoring veut dire qu'on reçoit de l'argent de la part d'entreprises en échange de publicité à leur égard. Votre projet sera financé et l'entreprise profitera de publicité à travers l'affichage de leur logo lors de votre activité et sur toute publication y liée. Veillez par ailleurs à coopérer uniquement avec des entreprises qui travaillent dans un domaine lié au sujet de votre projet. Si vous réalisez par exemple un projet dans le domaine de la protection de l'environnement, évitez de chercher un cofinancement de la part d'un constructeur de voitures, ceci étant contre-productif.

→ **Subsides de ministères**: Les ministères disposent souvent d'un certain budget destiné au soutien de projets rentrant dans leur domaine de compétences. Si vous êtes à la recherche de ressources financières, formulez une demande écrite au Ministère compétent. N'oubliez pas de joindre à la demande une description et un budget détaillé du projet. Avec un peu de chance le Ministère vous accordera un subside.

→ **Financement de vos projets par le Service National de la Jeunesse (SNJ)**: Le SNJ gère une enveloppe budgétaire destinée à soutenir les projets éducatifs des maisons de jeunes, des organisations de jeunesse et des groupes de jeunes, comme p.ex. les comités des élèves. Les projets sont choisis à partir d'éléments-clé tels que les objectifs du projet, les groupes-cible, le plan d'action et le plan d'évaluation. Des projets peuvent être soutenus dans les domaines suivants:

- information des jeunes
- égalité des chances
- citoyenneté des jeunes
- créativité des jeunes
- projets novateurs

On peut également solliciter le Service National de la Jeunesse en cas de besoin d'aide et de conseils concernant la planification et l'exécution des projets.

Pour avoir plus d'informations et pour télécharger le formulaire de demande, veuillez consulter le site internet:
http://www.snj.public.lu/formulaires/projets_educatifs/index.html

Pour tout renseignement, prière de contacter
 M. Claude Bodeving : tél. 247-86469
 e-mail : claud.bodeving@snj.etat.lu

→ **Financement par moyens internationaux:**

Il est possible de financer certains projets par des moyens de l'Union européenne à travers le programme „Jeunesse en action“, par exemple dans le contexte de l'action „Initiative jeunes“.



FAIS BOUGER LES CHOSES !!

Votre comité des élèves a envie d'élaborer un projet intéressant? Les Initiatives Jeunes du programme communautaire « Jeunesse en action » vous offrent les moyens financiers.

Tous les thèmes sont imaginables:

- l'environnement ou l'écologie
- l'information des jeunes sur Internet, dans votre propre journal écrit, à la radio ou à la télé
- la lutte contre l'exclusion ou le racisme
- la musique, le théâtre, le film
- la participation politique active, les droits des jeunes, l'égalité des chances
- les drogues
- les activités de loisirs...
- davantage d'idées sous: www.salto-youth.net/static/yic/

La créativité n'a pas de limites!

Si vous voulez avoir plus d'informations, n'hésitez pas à contacter:

SNJ / Unité « Jeunesse en Action »

138, Bd de la Pétrusse

L-2330 Luxembourg

Tél. +352 247-86482

georges.zeimet@snj.etat.lu

www.snj.lu/europe



FINANCEMENT DE PETITES ACTIONS :

- **Le stand de vente :** Si vous avez besoin d'argent pour réaliser une petite action, vous avez plusieurs possibilités. Vous pouvez par exemple monter un stand de vente dans la cour du lycée lors de la pause et vendre du gâteau ou d'autres gourmandises. Si vous annoncez bien votre action, la récréation se terminera de façon lucrative pour vous. N'oubliez cependant pas de demander l'autorisation préalable auprès de la direction de votre lycée.
- **Organisation d'événements :** Faire du profit à travers l'organisation d'un événement majeur exige beaucoup plus de travail. Avec l'autorisation de la direction, vous pouvez par exemple organiser une soirée de théâtre dans la salle des fêtes de votre école et vendre des billets d'entrée. N'oubliez cependant pas qu'un tel événement doit être précédé d'une phase intensive de planification, d'organisation et de publicité.

**UNE BONNE DOCUMENTATION ET C'EST GAGNÉ !**

L'équipe d'un comité des élèves change en général tous les deux ans. Souvent la nouvelle équipe se retrouve confrontée à sa mission sans expérience préalable. Pour éviter une telle situation, vous devez documenter toutes les démarches entreprises en tant que comité des élèves et transmettre tout votre savoir-faire accumulé à l'équipe suivante. Dans la suite vous trouverez quelques conseils sur la documentation de votre travail.

→ **Faites des rapports :**

Les rapports servent à deux choses : ils sont tout d'abord un aide-mémoire pour chaque membre du comité, ils documentent rigoureusement les réunions et préservent les décisions prises. Un rapport ne doit pas nécessairement être très détaillé. Retenez les sujets abordés lors de votre réunion, les points de discussion les plus importants et les décisions prises par le groupe. N'oubliez pas de noter la date de la session ainsi que les noms des membres présents.

→ **Créez des archives :**

Gardez tout ce que vous avez publié : les rapports de vos réunions, les newsletters, les croquis de planification de vos projets, vos descriptions de projet et vos communiqués de presse soit sur papier dans un dossier, soit sur un ordinateur ou un CD, soit même les deux. Vous devez également conserver vos contacts. Le plus simple est de les garder dans une banque de données digitale.

→ **Ayez plus de confiance dans le „petits“ :**

Les plus jeunes d'entre vous dérangent vos réunions, ils ne vous écoutent jamais et sont trop bavards pendant vos sessions ? Peut-être vous ne les croyez pas assez capables et ils s'ennuient toujours. En fait vous devriez surtout miser sur les plus jeunes membres de votre comité des élèves, car s'ils sont réélus, ils pourront assurer la continuité de votre travail d'aujourd'hui. Vous devriez donc les inclure complètement dès le début dans votre travail en tant que comité. Soutenez-les autant que vous le pouvez.

VOUS AVEZ L'IDÉE, NOUS AVONS LE MATÉRIEL

Les locaux:

Vous êtes à la recherche d'une salle de réunion pour vous rencontrer en dehors du contexte scolaire? Sur simple demande, la CGJL ou le SNJ peuvent vous proposer une salle de réunion dans leurs bureaux. La salle doit être réservée à l'avance, mais l'utilisation est gratuite.

Voici les contacts pour les salles respectives :

CGJL

Sheila Ewen
Tel. 40 60 90 331
Mail: cgjl@cgjl.lu

SNJ

Anouk Kopriwa
Tel. 247-86464
Mail: anouk.kopriwa@snj.etat.lu

Pour les événements de plus grande envergure ou pour l'organisation de workshops ou de formations par exemple pendant les week-ends et les vacances, les chalets des „Lëtzebuenger Guiden a Scouten (LGS)“ s'y prêtent. Vous trouverez des informations sur les différents chalets sur le site www.lgs.lu et sur www.youthnet.lu. Des informations sur les centres de formation du SNJ sont disponibles sur le site www.snj.public.lu/centres/index.html. Pour réserver, il suffit de prendre contact avec le responsable du centre concerné ou avec Anouk Kopriwa.

Le Matériel:

Si vous avez besoin de matériel pour la réalisation de vos projets, vos stands d'information ou vos workshops, voici donc différents contacts, qui peuvent vous mettre du matériel à disposition.

La CGJL peut vous prêter le matériel suivant:

- 2 panneaux d'affichage en carton (grand)
- 2 panneaux d'affichage en carton (petit)
- 2 coffrets de modération/d'animation
- 1 Flipchart en métal (grand)
- 1 Flipchart en carton (petit)
- De grands rouleaux de papier

La CGJL peut en outre vous mettre à disposition un poste de travail avec accès à internet où vous pouvez créer et imprimer des dépliants et des brochures en couleur. La photocopieuse de la CGJL est vraiment très utile pour agraffer vos brochures sous forme d'un livret en A4 ou A5. Pour le façonnage de vos dépliants, la CGJL dispose d'une machine à découpage. L'équipe de la CGJL se ferait un plaisir de vous conseiller et de vous accompagner lors de vos démarches.

N'oubliez pas d'annoncer votre présence dans les locaux de la CGJL par e-mail à CGJL

Sheila Ewen

Tel. 40 60 90 331
Mail: cgjl@cgjl.lu

(pour éviter qu'il n'y ait trop de monde en même temps).

Le SNJ dispose d'un grand nombre de matériel, majoritairement du matériel de camping, que les organisations de jeunes peuvent emprunter pour des activités concrètes. Le service de prêt du SNJ est ouvert chaque jeudi entre 7 heures et 15h30. Pendant les autres jours ouvrables, vous pouvez réserver le matériel nécessaire par téléphone au numéro 33 40 14, par fax au 33 40 15 ou par e-mail à walferdange@snj.etat.lu.

Réservation de matériel:

Tel. 247-86426
Fax 33 40 15
E-mail: walferdange@snj.etat.lu.

La liste actualisée et détaillée du matériel est disponible sur le site internet http://www.snj.public.lu/services/prest_materiel/materiel_snj/index.html

Pour toute question concernant le matériel, vous pouvez contacter:

Marc Fetler

Tel. 247-86426
Fax: 33 40 15
E-mail: marc.fetler@snj.etat.lu

Les Guides et Scouts du Luxembourg (LGS) possèdent également un certain stock de matériel de camping qui est mis à disposition des organisations de jeunesse. Le prêt est assuré en collaboration avec le SNJ. La réservation du matériel est à faire auprès des LGS. Liste complète du matériel LGS et informations détaillées http://www.snj.public.lu/services/prest_materiel/materiel_lgs/index.html

**La réservation du matériel en question se fait auprès de:
Lëtzebuerger Guiden a Scouten**

5, rue Munchen-Tesch
L-2173 Lëtzebuerg
Tél. : (+352) 269484
Fax: (+352) 269484-30



LE BON PLANNING DE VOTRE PROJET

En réalisant un projet vous cherchez à atteindre des objectifs concrets, fixés à l'avance, dans un délai prédéfini. Le déroulement général d'un projet peut être subdivisé en 5 phases :

1. les idées
2. le plan
3. la préparation
4. la réalisation
5. le suivi

Chaque phase sert de base à celle qui suit et une préparation consciencieuse de chaque étape vous facilitera le travail pour les phases suivantes. Le succès de votre projet dépend donc de l'articulation et de la préparation de chacune de ces 5 phases.

1. La phase des idées

La première de votre projet ! Elle est dédiée à la collecte d'idées et propositions. L'idée qui vous plaira le plus sera développée par la suite.

Au cours de cette phase, le thème de votre travail commun est fixé mais l'approche devrait au départ être ouverte, laissant la place à chaque idée, même si elle vous semble peut-être ridicule. Prenez en considération tous les points proposés par le groupe et ne les éliminez pas dès le départ !

La méthode la plus efficace est le brainstorming : vous collectez d'abord les idées, sans les discuter. Procédez ensuite à la définition de vos priorités dans l'équipe et décidez lors d'une brève discussion quel volet vous semble le plus important et qui sera réalisé par la suite.

2. La phase du plan

Au cours de cette phase vos idées deviendront concrètes et palpables. Il est maintenant temps de fixer les objectifs de votre projet. Décidez alors du niveau d'engagement possible de chacun pour les atteindre et évaluez le travail qui en découlera pour chaque membre de votre groupe.

Commencez d'abord par la définition des objectifs, car ce n'est que de cette façon que votre équipe pourra se faire une idée nette de ce que vous souhaitez vraiment mettre sur pied. Les objectifs du projet sont fixés selon les principes S.M.A.R.T., ce qui signifie :

- **S** comme « specific » : l'objectif du projet doit être décrit en détail
- **M** comme « measurable » : Pouvez-vous mesurer si l'objectif a été atteint ?
- **A** comme « attainable » : Votre objectif est-il réalisable ?
- **R** comme « relevant » : Votre objectif est-il vraiment important ?
- **T** comme « timed » : Quand est-ce votre objectif doit-être atteint ?

Une fois les objectifs définis, la partie la plus pénible est derrière vous ! Gardez d'ailleurs ces objectifs sous les yeux et reprenez-les de temps en temps au cours des différentes phases du projet.

Réfléchissez ensuite par quelles mesures vous désirez atteindre les objectifs fixés. Pour ce faire, il peut être utile de ressortir votre « brainstorming » du début. Si vous avez trouvé les moyens qui vous serviront à atteindre les buts prédéfinis, mettez vous à l'élaboration d'un plan détaillé de déroulement. Ce dernier vous aidera à organiser les étapes suivantes, servira de base pour bien voir ce que vous devrez préparer pour rendre ce projet « vivant ».

Regroupez les différentes tâches dans de petits « paquets » de travail que vous intégrez par la suite dans le plan de déroulement du projet. N'oubliez surtout pas d'inclure également le temps pour l'évaluation de votre projet.

Pour finir, procédez à la distribution des différents paquets de travail entre les différents membres de l'équipe : Qui prendra en charge quelle tâche ? Qui prendra la responsabilité de la coordination générale pour le projet, pour voir si tout est prêt ?

3. La phase de la préparation

Le succès d'un projet est étroitement lié à la qualité de son plan et de sa préparation. Pour que votre projet ait du succès, il est extrêmement important dans la phase des préparatifs de s'accrocher et de réaliser les tâches décidées et distribuées au cours de l'étape du plan.

La phase des préparatifs peut traîner en longueur et il n'est, par conséquent, pas toujours facile de garder une vue d'ensemble. C'est pour ça qu'il est très important qu'une personne de votre équipe prenne en charge le rôle de coordinateur ou de coordinatrice général(e). Le coordinateur général ou la coordinatrice générale s'occupe de garder une vue d'ensemble. Il ou elle se renseigne auprès des différents membres du groupe pour voir où ils en sont avec leurs tâches, il/elle est l'interlocuteur pour les membres du groupe en cas de conflit.

Pour que l'équipe respecte également le « timing », il est utile d'organiser des réunions régulières pour s'échanger les dernières informations. Ces rencontres vous donnent également la possibilité d'adapter le projet si nécessaire, de discuter des problèmes et obstacles que vous avez rencontrés.

4. La phase de la réalisation

Avec la réalisation du projet, la phase brûlante de votre projet vient de commencer. Jusqu'à présent les différents membres de votre équipe ont rempli leurs tâches en parallèle, maintenant vous devez recommencer à fonctionner en tant qu'équipe, vous devez collaborer et suivre la même direction. On peut dire qu'il s'agit de la phase la plus fatigante, car vous allez peut-être soudainement faire face à des problèmes et obstacles que vous n'avez pas pu connaître ou éviter dans la phase précédente. Ne vous laissez surtout pas décourager !!!

Ici également il peut être indispensable de définir des responsabilités claires et nettes. Faites d'ailleurs attention à ce que la distribution des tâches se fasse de façon raisonnable et juste.

Le bon suivi de votre projet commence déjà au cours de cette phase. Donnez aux participants de votre projet la possibilité de vous donner un feedback.

5. La phase de suivi et d'évaluation

Un projet n'a pas de valeur s'il n'a pas permis d'atteindre les objectifs prédéfinis. Donc, « les objectifs ont-ils été atteints ? » : essayez de répondre à cette question en faisant une évaluation dont le feedback des participants du projet fera également partie. Regroupez tout ce que vous avez produit et élaboré, par exemple les descriptions détaillées, les comptes-rendus de discussion, les revendications, les idées, les photos et vidéos etc. et utilisez ces résultats pour votre travail de relations publiques en les publiant par exemple sur votre site internet.

LES ÉLECTIONS

Avant les élections

Si dans votre école les préparatifs pour les élections sont en cours, il est important que vous vous présentiez en tant que comité des élèves, surtout auprès des classes débutantes. Ce n'est que s'ils connaissent votre fonctionnement et votre mission, qu'ils s'intéresseront à vos activités et seront éventuellement motivés pour poser leur candidature lors de prochaines élections (c'est la nouvelle génération de votre comité !!).

Pour informer les élèves vous avez la possibilité de convoquer une réunion générale des élèves et d'en profiter pour présenter toute l'équipe du comité avec les attributions de chacun, droits et devoirs. Vous pouvez aussi vous présenter vous-même (si vous posez encore une fois votre candidature).

Si vous êtes candidat pour les prochaines élections et que vous souhaitez augmenter le degré de votre popularité, réfléchissez à la possibilité de créer des affiches électorales avec votre photo, une brève description de vos intérêts et compétences et affichez-la à différents endroits de votre lycée. N'oubliez d'ailleurs pas de demander l'autorisation de pouvoir le faire.

Après les élections

Vous avez été élu dans le comité des élèves de votre lycée – et maintenant ? Il est important, que tous les élèves soient informés de la composition du nouveau comité. Le choix de l'affichage semble ici aussi une bonne solution ! Créez des posters avec des photos et une courte présentation de tous les membres de votre équipe. Sur la même affiche, indiquez votre contact, votre adresse e-mail ou autre.

Accrochez les affiches à des endroits bien fréquentés du lycée. Ensuite, vous devez vous retrouver en équipe pour discuter sur votre mission de « relations publiques », sur vos idées et vos projets futurs.



Contacts

Organismes en relation directe avec les comités des élèves

Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle

29, rue Aldringen
L-1118 Luxembourg
Tél. : (+352) 2478 51 00
E-mail : info@men.public.lu
Internet : www.men.lu

Personne de contact :
Elisabeth Reisen
Tel. 247-85141
E-mail : Elisabeth.Reisen@men.lu

Service National de la Jeunesse (SNJ)

138, boulevard de la Pétrusse
L-2330 Luxembourg
Internet : www.snj.lu

Personne de contact :
Anouk Kopriwa
Tel. 247 - 86464
E-mail : anouk.kopriwa@snj.etat.lu

Conférence Générale de la Jeunesse luxembourgeoise (CGJL)

Galerie Kons (5ème étage)
26, place de la Gare
L-1616 Luxembourg
Internet : www.cgjl.lu

Personne de contact :
Sandra Britz
Tel. 40 60 90 330
E-mail : sandra.britz@cgjl.lu

Organisations intéressantes pour organiser des projets

Par la suite vous trouverez un petit aperçu des organisations non gouvernementales, travaillant dans différents domaines, qui vous aideront volontairement dans l'organisation de vos projets scolaires. Bien sûr nous sommes dans l'impossibilité de vous indiquer toutes les organisations à cet endroit.

Vous trouverez des organisations supplémentaires par exemple sur : www.ongd.lu/rubrique.php?id_rubrique=6

INFORMATION

Centre information Jeunes

Galerie Kons
26, place de la gare
L-1616 Luxembourg
Tel. 26293200
E-mail : cij@info.jeunes.lu
Internet : www.cij.lu

Berufsinformationszentrum

Galerie Kons
26, place de la Gare
L-1616 Luxembourg
Tél. 47 85 480

Centre de Documentation et d'information sur les Etudes supérieures (CEDIES)

209, route d'Esch
L-1471 Luxembourg
Tél. 24 78 86 50
E-mail : cedies@mcesr.etat.lu
Internet : www.cedies.lu

Info- Handicap

65, av. de la Gare
L-1611 Luxembourg
Tél. 36 44 66-1
E-mail : info@iha.lu
Internet : www.info-handicap.lu

Queesch

53, Ellegronn,
L-3811 Schiffflange
Email : info@queesch.lu
Internet : <http://www.queesch.lu/>

CONSULTATION

Centre d'information Gay et Lesbien - CIGALE

60, rue des Romains
L-2444 Luxembourg
Tél. 26 19 00 18
E-Mail : info@cigale.lu
Internet : www.cigale.lu

Centre de psychologie et d'orientation scolaires

280 route de Longwy
L-1940 Luxembourg
Tel. 45 64 64 -1
E-mail : info@cpos.public.lu
Internet : www.cpos.lu

Planning Familial

4, rue G.C.Marshall
L-2181 Luxembourg
Tél. 48 59 76
E-mail : info@planningfamilial.lu
Internet : www.planningfamilial.lu

Centre de prévention des toxicomanies

8-10, rue de la Fonderie
L-1531 Luxembourg
Tél. 49 77 77-1
E-mail : cept@ong.lu
Internet : www.cept.lu



Protection de l'environnement et des animaux

Association Luxembourgeoise pour la Protection des Animaux (ALPA)

Centre Royal Monterey
29, av. Monterey
L-2163 Luxembourg
Tél. 48 83 95
E-mail : alpa@alpa.lu
Internet : www.alpa.lu

Greenpeace

34, avenue de la Gare
Esch/Alzette
Tél. 54 54 05
E-mail : greenpeace@pt.lu
Internet : www.greenpeace.lu

Haus vun der Natur

Route de Luxembourg
L-1899 Kockelscheuer
Tél. 29 04 04 -1
E-mail : secretary@luxnatur.lu
Internet : www.luxnatur.lu

Mouvement Ecologique

6, rue Vauban
L-2263 Luxembourg
Tél. 43 90 30 30
E-mail : meco@oeko.lu
Internet : www.oeko.lu

Coopération au développement

Association de Solidarité Tiers Monde (ASTM)

55, av. de la Liberté
L-1931 Luxembourg
Tél. 40 04 27 25
E-mail : astm@astm.lu
Internet : www.astm.lu

SOS-Faim

Action pour le Développement asbl
88, rue Victor Hugo
L-4141 Esch/Alzette
Tél. 49 09 96
E-mail : info-luxembourg@sosfaim.org
Internet : www.sosfaim.org

Transfair Minka asbl

2a, rue de la Gare
L-6910 Roodt sur Syre
Tél. 35 07 62
E-mail : info@transfair.lu
Internet : www.transfair.lu

Culture

Centre Européen pour la Propagation des Arts (CEPA)

37, rue Glesener
L-1631 Luxembourg
Tél. 40 99 20
E-mail : cepa@pt.lu
Internet : www.cepa.lu

Centre National de l'Audiovisuel (CNA)

1b, rue du Centenaire
L-3475 Dudelange
Tél. 57 24 24-1
E-mail : info@cna.etat.lu
Internet : www.cna.lu

Independant Little Lies

B.P.13
L-4001 Esch/Alzette
E-mail : ill.contact@gmail.com
Internet : www.ill.lu

Rockhal

B.P. 291
L-4003 Luxembourg
Tél. 26 17 63 25
E-mail : info@rockhal.lu
Internet : www.rockhal.lu

Carré Rotondes

1, rue de l'Acierie
L-4003 Luxembourg
Tél. 26 62 2007
E-mail : info@rotondes.lu
Internet : www.rotondes.lu

Théâtre National du Luxembourg

194, route de Longwy
L-1940 Luxembourg
Tél. 26441270-28
E-mail : anne@tnl.lu
Internet : www.tnl.lu

Graffiti

Galerie Kons, 5ème étage
26, place de la Gare,
L-1616 Luxembourg
Tél. 621 50 85 40
E-mail : sandra@graffiti.lu
Internet : www.graffiti.lu

Autres

Union Nationale des Etudiant(e)s au Luxembourg (UNEL)

B.P. 324
L-2013 Luxembourg
E-mail : luc.ramponi@unel.lu
Internet : www.unel.lu

Croix-Rouge de la Jeunesse

44, Bd Joeseoph II
L-2017 Luxembourg
Tél. 45 02 02 -1
E-mail : siege@croix-rouge.lu
Internet : www.croix-rouge.lu

Links intéressants

www.part-online.de/svb
www.traeume-wagen.de
www.sv-tips.de
www.legilux.lu
www.youth.lu